

## Encore neuf condamnations à mort en Algérie et en France

6 février. — Alger, Tribunal militaire — Hamidou Mrabt et Abdelkader Ben Saïda.

6 février. — Constantine, Tribunal militaire — Abdelmajid Benameur.

14 février. — Alger, Tribunal militaire — Mohamed Beljoubet.

22 février. — Lyon, Tribunal militaire — Cinq militants du F.L.N. condamnés à mort.

### DES PEINES DE PRISON

6 février. — Alger, Tribunal militaire — Mohamed Esserban, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Mohamed Mimoun, à 15 ans de réclusion criminelle.

7 février. — Metz, Tribunal militaire — Deux militants du F.L.N. condamnés chacun à 20 ans de réclusion. Rezki Abdelkader et Bouhrik Hammou.

9 février. — Lille, Tribunal militaire — Huit condamnation. Quatre à la détention perpétuelle : Tazebint, Ainouz Arab, Abderrahmane et Bournane. Deux à 20 ans de détention : Sarsar Saïd et Slabaa Mohamed. A 10 ans de la même peine : Mansouri et Abderrahmane.

### GREVES DE LA FAIM DE PRISONNIERS POLITIQUES ALGERIENS

En Algérie, à Blida. — Depuis le 18 février, les détenus politiques algériens sont obligés d'avoir recours à la grève de la faim, pour protester contre les mauvais traitements dont ils sont victimes, brutalités, mauvaise alimentation, refus de visites médicales. Plusieurs sont dans un état alarmant et ont dû être hospitalisés.

En France, à Briey (Meurthe-et-Moselle). — Les détenus algériens de la prison de Briey ont fait la grève de la faim, pendant dix jours, pour obtenir leur admission au régime politique, qui leur était refusé. Ils ont obtenu la satisfaction de plusieurs revendications.

## Des exactions, des tortures, des disparitions en plein Paris

Séquestration arbitraire et torture. — M<sup>e</sup> Marie-Claude Radziewsky a saisi le parquet de la Seine d'une plainte en séquestration arbitraire, au nom de M. Amar Ould Younès, frère d'un des accusés du procès du « réseau Jean-son ».

Amar Ould Younès ne faisait l'objet d'aucune poursuite judiciaire, mais il fut interpellé dans la rue le 21 janvier par des harkis du 18<sup>e</sup> arrondissement qui le conduisirent dans la cave d'un café leur servant de P.C. au 28, rue de la Goutte-d'Or où il subit plusieurs séances de torture. Il demeura 12 jours dans ces locaux pendant lesquels personne n'eut de ses nouvelles. Il se trouve actuellement au centre de tri de Vincennes, alors que rien ne peut être retenu contre lui.

Disparition. — M<sup>e</sup> Camille Manville, défenseur de Mlle Malika Ighilaniz, la lycéenne arrêtée au mois de janvier pour aide au F.L.N., a envoyé une protestation auprès de M. Patin, président de la commission de sauvegarde des libertés individuelles, au sujet de la sœur de sa cliente, Ouiza Ighilaniz, laquelle, alors ne faisant l'objet d'aucune

poursuite, a été appréhendée dans les locaux de la police alors qu'elle venait demander des nouvelles de sa sœur. Depuis cette date, le 8 février, elle aurait fait l'objet d'une assignation à résidence forcée, et on est sans nouvelles sur son sort.

Torture et disparition. — M<sup>e</sup> Nicole Rein a déposé une plainte en séquestration et violences, visant le cas du frère d'un de ses clients, Hocine Bennour, âgé de vingt ans.

Arrêté comme bien d'autres par les harkis du 18<sup>e</sup> arrondissement, il écrivit plus tard à son frère qu'il avait été torturé et qu'il avait tenté de se suicider. On trouve de ses traces, au dépôt, puis au centre de Vincennes, d'où il écrivit sa lettre, puis depuis, plus aucune nouvelle.

D'autres disparitions. — MM. Hadad, Arezki et Hamida, arrêtés dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, aperçu chez les harkis du 14<sup>e</sup>... Toute trace d'eux est perdue depuis.

MM. Slimane Amirat et Amrane Saïd, qui auraient été remis aux soins des harkis du 18<sup>e</sup> arrondissement... Impossible aux avocats, alertés par les familles, de savoir où se trouvent ces deux hommes.

Par contre. — On a retrouvé l'ouvrier algérien Berbedy Sadek, arrêté le 17 janvier... Il serait actuellement hospitalisé, salle Cusco, à l'Hôtel-Dieu, dans un état très grave.

A notre connaissance, tous ces hommes sont NON INCULPES, mais ils sont algériens.

### LES AUTORITES REAGISSENT CONTRE LES EXACTIONS DE LA POLICE... EN POURSUIVANT LES PLAIGNANTS ET LEURS DEFENSEURS.

— Le préfet de police introduit une action en dénonciation calomnieuse à l'encontre du plaignant Amar Ould Younès (1).

...et une plainte en diffamation contre « L'Humanité » et Madeleine Riffaud, auteur d'un article relatant les cas de sévices subis par des travailleurs algériens à Paris.

CAR IL FAUT QUE JUSTICE SOIT FAITE !

(1) Dont nous évoquons le cas, par ailleurs dans ces pages.

### IL FAUT LIRE, IL FAUT DIFFUSER « VERITE LIBERTE »

(Cahiers d'information sur la guerre d'Algérie)  
Abonnement : 1 an, 10 NF - C.C.P. Paris 6976-68  
Louis LALANDE, 10, rue Jean-Bart Paris 6<sup>e</sup>

### « TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS »

Abonnement : 1 an, 10 NF - C.C.P. Paris 16162-83  
A. SCHMIT, 14, ter, rue du Landy, Clichy (S.)

Publient régulièrement tous les textes saisis et interdits concernant la guerre d'Algérie.